

Dès le 2 août, des barrières seront installées sur les parkings Sorge, Chamberonne 2, Géopolis, Centre et Mouline. Objectifs? Flexibiliser la tarification du stationnement et anticiper les conséquences liées à l'urbanisation croissante du campus.

Des barrières pour quoi faire?

Francine Zambano

Visiteurs et collaborateurs de l'UNIL devront dès cet été franchir des barrières pour accéder aux grands parkings du campus. Pourquoi cette mesure? Quelles conséquences pour les usagers? Les explications de Julien Meillard, adjoint au directeur Durabilité et campus.

Dans quel cadre s'inscrit la pose de ces barrières sur les parkings Sorge, Géopolis, Chamberonne 2 (ex-Dorigny) Centre et Mouline (ex-Archives cantonales)?

Julien Meillard: Cela s'inscrit dans le contexte général de la politique de mobilité de l'UNIL qui tient compte d'une urbanisation croissante tant de l'Ouest lausannois que du campus. Les barrières éviteront par exemple que les centaines d'ouvriers du chantier Vortex qui travailleront aux alentours du campus dès cet été ne viennent se parquer à Sorge. Plus largement, nous avons depuis 2013 une stratégie qui est assez claire sur la gestion du stationnement. Nous ne voulons pas agrandir les parkings mais optimiser la gestion des places existantes.

Vous voulez pousser les automobilistes à utiliser les transports publics?

Pas du tout. Nous ne souhaitons pas opposer un mode de transport à un autre. Surtout que

BORNES ÉLECTRIQUES

L'UNIL a profité des travaux sur les parkings et de l'amenée d'électricité pour les barrières pour installer des emplacements de recharge de véhicules électriques. Huit bornes vont être mises en fonction cet été, deux au Centre, deux à Chamberonne 2, deux à Géopolis et deux à Sorge.

nous constatons avec l'enquête de mobilité annuelle que 80 % des gens viennent déjà à l'UNIL en transports publics ou en mobilité douce. Notre idée est plutôt d'encourager le bon mode de transport pour chaque déplacement. L'introduction de cette flexibilité est une réflexion que l'on mène depuis quatre ans. Il est aussi logique que les automobilistes qui ne se parquent pas toute la semaine payent moins cher. Nous avons étudié différents moyens pour concrétiser cet aspect, et la seule solution qui marche nécessite d'implanter des barrières sur certains parkings.

En dehors de cette flexibilisation, à quoi sert la mise en service des barrières?

Grâce aux barrières, seuls les ayants droit entreront sur les parkings, ce qui garantit un maximum de places pour nos usagers. Les barrières réduiront également certaines déprédations et permettront d'anticiper l'urbanisation croissante des abords du campus avec des gens qui viendraient stationner sur les parkings durant la nuit et qui resteraient le lendemain matin. A terme, nous pourrions proposer aux riverains des autorisations nuits et week-ends.

Par flexibilité vous entendez donc introduire des abonnements à temps partiel pour les usagers UNIL.

Oui, ce qui était impossible avant. Nous proposons un abonnement à 50 % et un autre à 75 %.

Pratiquement, comment allez-vous comptabiliser les heures de stationnement?

Nous sommes partis de l'hypothèse qu'une semaine représente 50 heures (8h-18h), soit 2400 heures (notre 100 % théorique). On propose donc un tarif à 75 % qui correspond à 1800 heures et un autre à 50 % qui équivaudra à 1200 heures. Chacun gèrera son quota comme il l'entend sur l'année ou le semestre. L'automobiliste ouvrira la barrière avec une carte

et la borne indiquera le solde des heures. Par ailleurs, tous les gens qui s'investissent dans la vie culturelle, associative ou dans les commissions sur le campus ne doivent pas être pénalisés. Donc à partir de 18h les heures ne seront pas décomptées, pareil pour le week-end. Celui qui paie plein tarif pourra stationner 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Aucun décompte d'heures n'est prévu dans ce cas-là.

Une incidence sur les tarifs?

Comme annoncé en 2014, l'abonnement annuel va passer de 320 à 400 fr., donc 300 fr. pour un 75 % et 200 fr. pour un 50 %. Le tarif étudiant ne bouge pas et reste à 160 fr. par semestre.

Les automobilistes pourront-ils utiliser leur Campus Card pour franchir les barrières?

« Nous avons conçu une carte parking du même format que la Campus Card. »

Non. Nous avons longuement réfléchi à cette option. Mais généralement la Campus Card se trouve dans le porte-

monnaie, ce qui n'est pas pratique. Nous avons donc conçu une carte parking du même format que la Campus Card, que l'automobiliste peut laisser dans sa voiture. Il suffira de la passer devant la borne, sans avoir à l'introduire dans un lecteur. Pour les parkings visiteurs, les automobilistes prendront un ticket. Nous allons conserver le système des petites vignettes sur le pare-brise car tous les parkings n'ont pas de barrières.

Si un automobiliste dépasse son quota d'heures, il ne pourra plus entrer sur les parkings?

Arrivé à 10 % de son quota, l'automobiliste recevra par email une information qui lui dira combien d'heures il lui reste. Soit il finit l'année académique avec son solde, soit il rachète un quota d'heures. Cela fonctionne par tranches de 100 heures. Dans tous les cas, les personnes partiront ressortir du parking même si leur quota est épuisé. Notre but? Que les automobilistes soient libres de gérer eux-mêmes leur quota.



«Grâce aux barrières, seuls les ayants droit entreront sur les parkings, ce qui garantit un maximum de places pour nos usagers», explique Julien Meillard. F. Imhof © UNIL

Si je n'ai pas utilisé tout mon quota d'heures, pourrai-je reporter le solde sur l'année suivante?

Non, pour des raisons techniques, les compteurs seront remis à zéro.

Comment gérer les flux sur les parkings pour éviter les confusions entre parkings visiteurs et abonnés UNIL?

A Géopolis et à Chamberonne 2, il n'y a plus de places visiteurs, elles ont été transférées sur les parkings Centre et Mouline, afin de bien distinguer les flux. A Sorge, la question pourrait se poser car c'est le même parking. Il sera tout de même divisé en deux par des poteaux reliés par une chaîne. Nous avons une entrée bien distincte pour les visiteurs. Et l'accès au parking abonnés est décalé au pied de la passerelle qui va sur le Vortex. La signalétique est également très claire. Par ailleurs, le collaborateur connaît en principe les lieux. S'il se trompe, il prendra un ticket parking et aura quinze minutes pour ressortir gratuitement avec le même ticket. Cela marche aussi pour les visiteurs qui ne trouveraient pas de place.

Et comment éviter les bouchons, notamment aux heures de pointe?

Un bureau d'étude en mobilité a réalisé des comptages aux entrées des différents parkings. D'après ses calculs, on ne devrait jamais avoir plus de deux ou trois voitures qui attendent au pic d'affluence du matin. Au parking Chamberonne 2, il y a deux entrées, donc deux files parallèles, ce qui double la capacité.

Quid des conférenciers, invités, etc., qui viennent ponctuellement à l'Amphimax par exemple?

Nous avons essayé de simplifier l'offre actuelle où existent plein d'autorisations spécifiques en fonction des facultés et des services. Nous avons tout remis à plat pour limiter et harmoniser les possibilités. Les organisateurs d'événements auront par exemple la possibilité de remettre un ticket de sortie à leurs conférenciers. Nous avons prévu deux séances d'information fin juin pour le personnel qui est en contact avec le bureau du stationnement afin de l'informer de ces changements.

Qu'allez-vous faire pour gérer les flux lors d'importantes manifestations?

Il y a toujours plus d'événements sur le campus. Cela devient compliqué d'accueillir à la fois

du public et de garantir en même temps du stationnement pour les collaborateurs. Nous avons donc agrandi le parking Centre devant l'Internef qui est dédié aux visiteurs. Les participants à des manifestations seront en priorité dirigés sur ce parking. Mais lors d'événements institutionnels tels que les Mystères, des solutions spécifiques seront trouvées, quitte à ouvrir les barrières.

Qu'avez-vous mis sur pied pour informer clairement les automobilistes?

Nous lançons un nouveau site internet, unil.ch/parking, avec des informations qui seront régulièrement mises à jour. La directive parking a été reprise à zéro, elle sera très claire. Le bureau du stationnement est relocalisé à l'annexe de la Mouline, dans les nouveaux bureaux d'Unisep, avec des horaires d'ouverture élargis. Tous les parkings avec barrières sont munis d'interphone avec caméra, les automobilistes pourront toujours entrer en contact avec un opérateur d'Unisep, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui pourra ouvrir la barrière à distance en cas de besoin.

 unil.ch/parking